

## Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales  
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69  
Courriel [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

### Sommaire

Page : 1

Réforme des retraites  
Retraités Pas vaches à lait

Page : 2

Mutuelle pour tous et ANI  
Les «Experts»

Page : 3

La Crise  
Es Postiers- -ères au loto...

Page : 4

Allo, non mais allo quoi !  
A se demander  
La prochaine réunion :  
30/05/13  
Tu peux ou tu peux pas ?

### ADHERE

T'es pas syndiqué ?  
Syndiques -toi !  
T'es syndiqué ?  
Syndique ton voisin !

Envoie Nom, prénom et  
adresse au siège du  
Syndicat (voir en-tête)  
et nous te ferons par-  
venir les formulaires  
nécessaires.



**LES RETRAITÉ-E-  
NE SONT PAS  
DES VACHES À LAIT**

## Réforme des retraites:

## encor' et encore !

**A** la veille d'une rencontre entre le Premier ministre Jean-Marc Ayrault et les syndicats pour préparer la prochaine conférence sociale des 20 et 21 juin, le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a appelé dimanche 12 mai : à "une irruption des salariés sur le terrain social" à propos de la future réforme des retraites, estimant qu'elle "va nécessiter une mobilisation d'ampleur". C'est surtout la question des retraites, sujet sensible attendu dès la rentrée de septembre, qui pourrait faire descendre les Français dans la rue. Le gouvernement a promis de dévoiler ses premières pistes de réformes cet été, mais leur concrétisation devrait également intervenir cet automne. L'ampleur du déficit prévu en 2017, plus de 20 milliards d'euros, va nécessiter selon le gouvernement « des sacrifices avec une nouvelle référence à l'espérance de vie pour allonger la durée du travail et retarder l'âge légal de départ à la retraite, oubliant que l'espérance de vie en bonne santé a diminué depuis 2008. Les retraités devraient être mis à contribution par une moindre revalorisation de leurs pensions, les salariés et les entreprises pourraient devoir cotiser un peu plus et un nouveau recul de l'âge effectif de départ semble inéluctable. Sans compter l'explosif sujet de la complexité du système et des régimes spéciaux de retraite, que le gouvernement aborde pour l'instant avec très grande prudence.

### Non, ce n'est pas la Der des Ders !

A ceux qui seraient tentés d'accepter d'autres sacrifices pour les travailleurs, nous voudrions leur rappeler que les Balladur, Fillon, Juppé et Sarkozy nous ont déjà fait le coup du « sauvetage garanti » A vouloir, en amputant le pouvoir d'achat des retraités et/ou en désindexant les pensions, combler le déficit aurait des effets contraires à l'objectif recherché, à savoir la réduction du déficit public., Passé le moment difficile du départ à la retraite des "baby boomers" (horizon 2040), le besoin de financement du système de retraite ne serait que de 1 % du PIB selon certains économistes.

**Augmentez salaires et pensions, embauchez nos  
jeunes avec un Smic à 1700€ et vous sauvez**

**Lettre-Pétition** à découper ou recopier

**IMPÔTS**

2 milliards de moins au budget  
et 1 milliard de moins en dépenses sociales

Monsieur le Ministre

Je vous remercie de votre engagement en faveur de la réduction des dépenses publiques et de la lutte contre le déficit. Cependant, la suppression de la part fiscale de 1/2 sur les retraites est une mesure qui va entraîner une baisse de 2 milliards de moins au budget et de 1 milliard de moins en dépenses sociales. Cette mesure est donc contraire à l'objectif recherché, à savoir la réduction du déficit public.

Je vous prie de bien vouloir réviser cette mesure et de trouver une autre solution pour réduire le déficit public.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement en faveur de la réduction des dépenses publiques et de la lutte contre le déficit.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ci-joint :  à découper  à recopier

**Campagne du Pouvoir d'achat**  
Pensez à nous retourner la  
**LETTRE-PETITION** contre la suppression  
de la 1/2 part fiscale que nous avons  
publié dans le n°54 des Post' Hier.  
**En lien direct sur le site de l'USR !**

Par Michel Bruneau, militant CGT.

**La mutuelle pour tous  
promue par l'ANI  
est-elle une bonne chose ?  
Plutôt améliorer la Sécurité sociale non ?**



**C**e point peut apparaître comme une avancée sociale : permettre à tous les salariés

d'avoir une « mutuelle » complétant les remboursements de la Sécurité sociale pour les soins médicaux. C'est une possibilité nouvelle d'accéder aux soins alors que les dépassements de tarifs des praticiens sont fréquents, que la liste des déremboursements de médicaments s'allonge, que les soins dentaires, lunettes, prothèses auditives sont très mal remboursés.

Mais pourquoi avec la masse de contributions ainsi prélevées ne pas augmenter les cotisations de la Sécurité sociale afin d'en revaloriser les prestations ?

Le choix fait par les signataires de l'accord ANI du 11 janvier 2013 (Medef-CFDT-CFTC-CFE/CGC) et le gouvernement n'a-t-il pas été fait pour avancer vers une privatisation de la Sécurité sociale, les assurances et autres complémentaires santé voulant se substituer aux mutuelles et conquérir le marché de la protection sociale ?

Alors que le système de cotisations de la Sécurité sociale est hiérarchisé (les cotisations sont calculées en pourcentage des rémunérations jusqu'au plafond de la Sécu), les complémentaires santé, les assurances, et aussi les mutuelles pratiquent des cotisations en sommes fixes : par exemple, elle est

pour le salarié de 50euros par adhérent et par mois quel que soit le salaire, financée à 50% par le salarié et 50% par l'employeur (1). Des tarifs différenciés

peuvent être proposés mais c'est selon les options choisies en matière de remboursement.

La solidarité et l'égalité de traitement sont détruites, ce sont les plus bas salaires qui contribuent proportionnellement le plus.

Avec les complémentaires santé et retraite, on aborde les dégâts collatéraux. Si pour les actifs, la cotisation est répartie entre le salarié et l'employeur,

*...les retraités, eux, sont éliminés de ce droit et s'ils veulent continuer à en bénéficier, la cotisation devient individuelle et sans subvention. Si on reprend l'exemple ci-dessus, le retraité devra à minima payer 100 euros pour les mêmes prestations et peut-être plus puisqu'il n'y a plus l'adhésion collective. Les retraités sont particulièrement pénalisés.*

Exiger l'amélioration de la Sécurité sociale est la seule solution équitable et solidaire pour tous les actifs et les retraités où chacun participe à un taux identique quelle que soit sa rémunération.

(1) Pour un salaire de 1 000 euros, cela représente 5%, pour 2 000 euros 2,50%!

## Les « Experts » ?

### Quels experts ??

Pour justifier la future réforme des retraites, les « experts » ont déjà commencé à nous expliquer qu'en raison de l'allongement de la vie il est donc indispensable de travailler plus longtemps.

Il y a déjà six millions de chômeurs et de chômeuses en France, et donc Il est stupide et insensé d'obliger à travailler plus longtemps celles et ceux qui ont aujourd'hui un emploi.

Je pense qu'il est parfaitement inhumain d'exiger de personnes âgées et fatiguées de rester au travail quand que leurs enfants et leurs petits-enfants sont au chômage. La productivité s'est fortement accrue dans notre pays au cours des trente dernières années, et donc qu'il est stupide de mettre en balance le rapport actifs / retraités d'il y a trente ans et celui qui existera dans dix ans.

Ces « experts » ne sont pas crédibles quand, tous les trois ans, ils reviennent nous expliquer que la réforme précédente, celle qui devait régler tous les problèmes, doit être remplacée par une nouvelle réforme qui, elle, va tout régler. (Thierry L)

## La crise accroît les inégalités de revenu

Cette nuit, un voleur s'est introduit chez moi;  
il cherchait de l'argent.

La crise

je suis sorti du lit et,  
j'ai cherché avec lui !!!



Les logiques d'austérité, en frappant les dépenses sociales touchent avant tout les classes les plus fragiles. En conséquence, les inégalités se creusent. L'OCDE révèle ainsi que les inégalités sociales se sont davantage accrues sur les trois années allant de 2008, début de la crise économique, à la fin de 2010, que pendant les douze années précédentes. Tendence qui devrait s'accroître dans les prochaines années alors que l'austérité se généralise. En 2010, après impôts et cotisations sociales, les 10% des plus riches dans la population de l'OCDE ont gagné 9,5 fois plus que les 10% les plus pauvres.

## MILITANT ET CONVIVAL....

En remerciant les camarades qui nous ont fait parvenir leur contribution (à hauteur de 70 cartons env. et 315 €) pour le Loto de la Solidarité de l'USR, quelques photos.



**Loto USR**  
**Jeudi 23 mai 2013**



Quelques 80 personnes, représentant quelques 200 souscripteurs, à cette première qui en augure d'autres !

## LES POSTIERS-ÈRES AU LOTO DE L'USR.

Si la plume te démange de dénoncer,  
proposer, de réagir... ou rugir !  
Si tu souhaites participer à  
l'écriture du Post' Hier...  
Envoie ton article au Syndicat  
par @mail :  
+ retraite.cgtposte13@hotmail.fr  
ou par voie postale :  
+ 55 av de la Rose La Brunette Bt ext D -13013 Marseille



**«Allo, non mais allo quoi?  
Tu l'as écrit ton article? »**

**A SE  
DEMANDER ... ?**



La MG, depuis quelques années, vit une situation difficile liée aux restrictions des deux opérateurs, La Poste et France Télécom. La sortie en contrat de groupe des actifs de La Poste a encore accru les différences, en laissant aux seuls retraités le poids de la gestion des contrats individuels avec des conséquences lourdes sur les cotisations.

La mise en place de l'ANI (en cours d'adoption) va encore augmenter les difficultés en imposant les contrats le groupe à tous les actifs. Pour la MG, ce sera la mise à mort de la branche "mon choix santé".

Pour parer à ces difficultés, la MG recherche des partenariats. Cette démarche soulève des interrogations quant à la direction qui sera prise. Cette assemblée sera l'occasion

**A SE DEMANDER... Où va notre M.G. ?**

**« Il suffit de trouver du travail à 5% de la population au chômage, pour annuler le rallongement des cotisations »**

Comprendre : « C'est plus difficile de trouver du taf que de faire travailler les gens plus longtemps! »

Également, selon l'Office statistique des Communautés européennes Eurostat, avec un

taux d'emploi de 38,1 % pour les 55-64 ans, la France reste très endessous de la moyenne de l'Union européenne....

**A SE DEMANDER... Où sont passés les gens censés travailler plus longtemps ?**

Au chômage ou en retraite minimisée ?

**TU PEUX OU**

**TU PEUX PAS ?**



Nous avons pensez à un autre moyen pour avertir si tu peux –ou pas- venir- à cette réunion ...

Et donc, si nous l'a maintenons...ou pas !  
Voila un numéro de portable



06.09.43.73.33 (sauf heures repas)

Tu laisses simplement un message indiquant :

- 1 Ton nom et prénom.
- 2 Un bref 'Je peux ou je ne peux pas.'
- 3 On comptabilise les présents annoncés
- 4 On avise !

- 5 Un SMS te seras renvoyé en cas

d'annulation de ladite réunion !

**RAPPEL:** Le Post'Hier a un petit frère : LE BLOG : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>